

RÉSIDENCE LES FACULTÉS

VILLENEUVE D'ASCQ (NORD)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

Construction de **1969**

9 bâtiments - **156** logements

Chauffage individuel au **gaz**

70% de propriétaires occupants

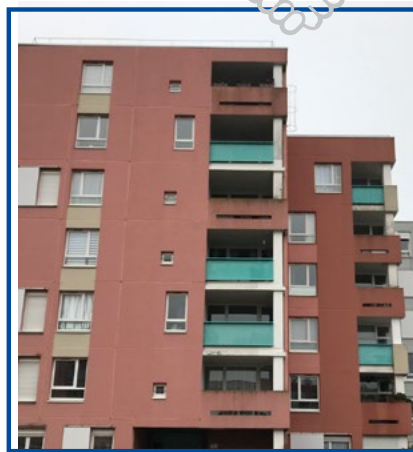
Syndic : **SERGIC**

Rénovation énergétique **ambitieuse**

Accompagnement démarré en **juin 2019**

Chantier commencé en **juin 2022**

juin
2022



février
2023



juin
2024



Les travaux réalisés :

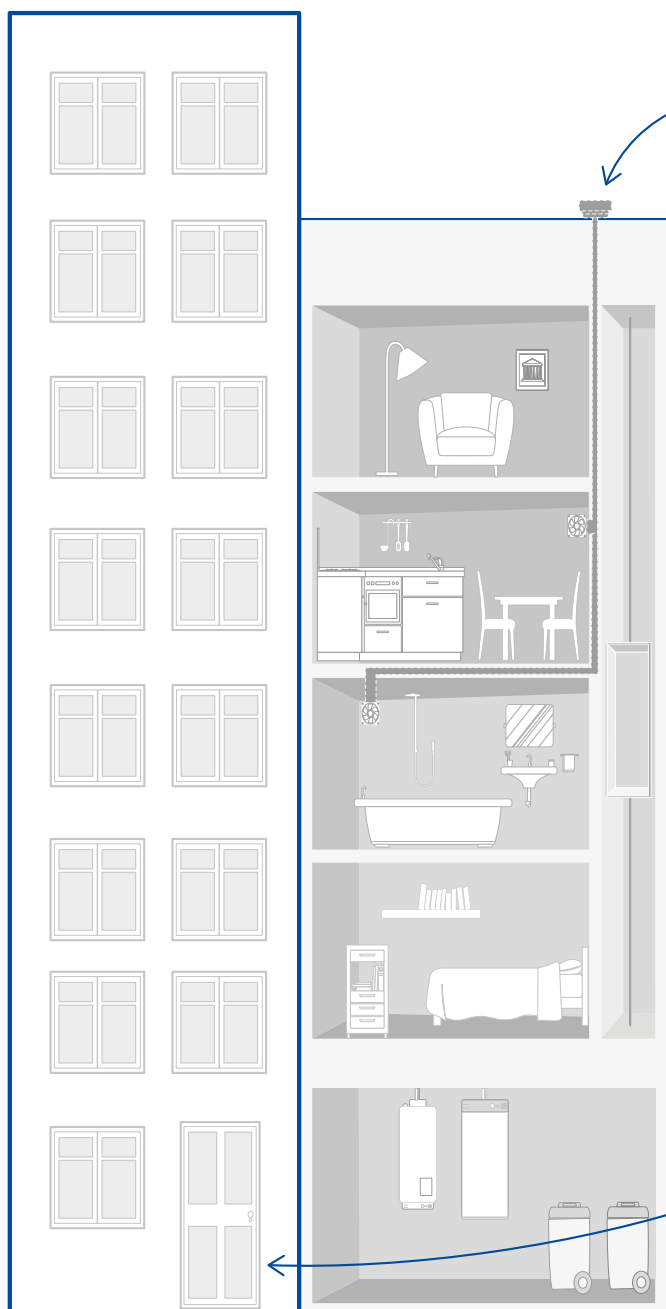
Amélioration de l'étanchéité et de l'isolation des toitures terrasses aux normes actuelles => pour traiter les problématiques d'infiltration tout en limitant les déperditions énergétiques



Maître d'oeuvre de l'opération



Architecte



Amélioration du système de ventilation mécanique placé sur le toit => pour un renouvellement d'air optimal permettant l'amélioration de la qualité de l'air dans les appartements



Isolation des murs par l'extérieur => pour traiter les problèmes de maçonnerie => pour diminuer le besoin de chauffage dans tous les appartements => pour embellir, valoriser la Résidence



+ Travaux d'électricité



Isolation des planchers bas donnant sur les vides sanitaires => pour améliorer significativement le confort dans les appartements du rez-de-chaussée => pour diminuer le besoin de chauffage

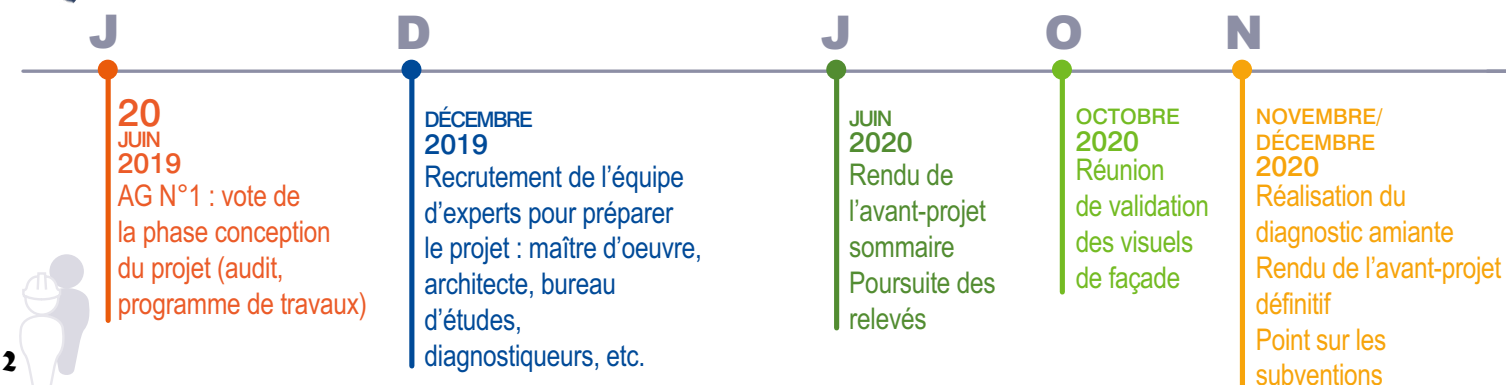


Remplacement des portes de halls



Coût prévisionnel des travaux : 4 172 159 euros TTC

Chronologie du projet





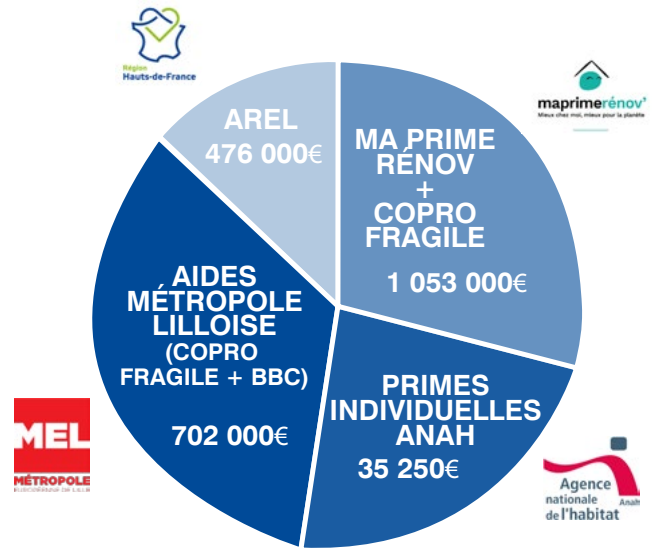
Les subventions obtenues :

~54% du montant des travaux

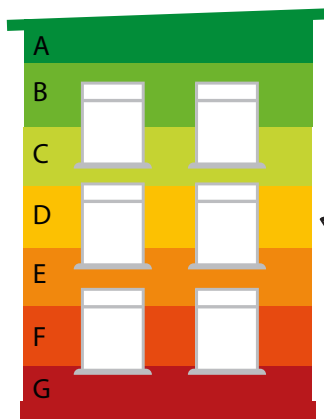
Montant total des subventions : 2 266 250 euros

Quote-part moyenne subvention déduite : 13 010 euros

Assistant à maîtrise d'ouvrage : **Urbanis**

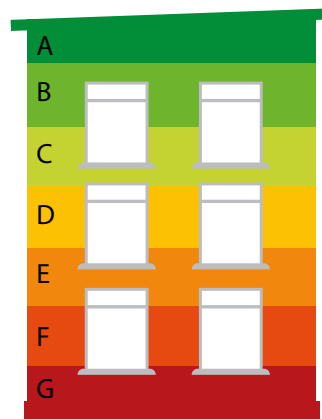


Les économies d'énergie estimées :



avant travaux

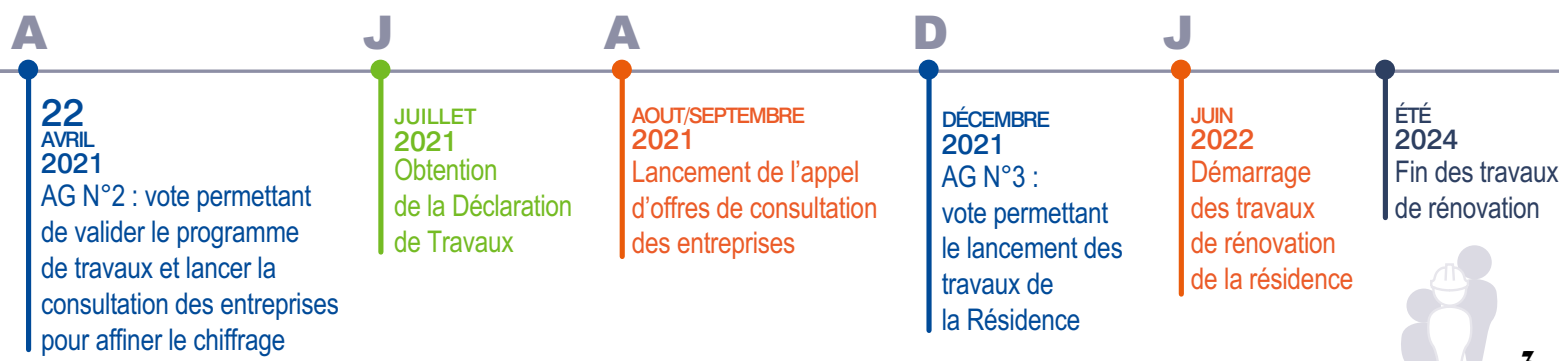
Batiment 1 : 189 kWhep/m².an
Batiment 2 : 207 kWhep/m².an



après travaux (selon étude)

Batiment 1 : 105 kWhep/m².an
Batiment 2 : 109 kWhep/m².an

Gain énergétique estimé après travaux : 47 %





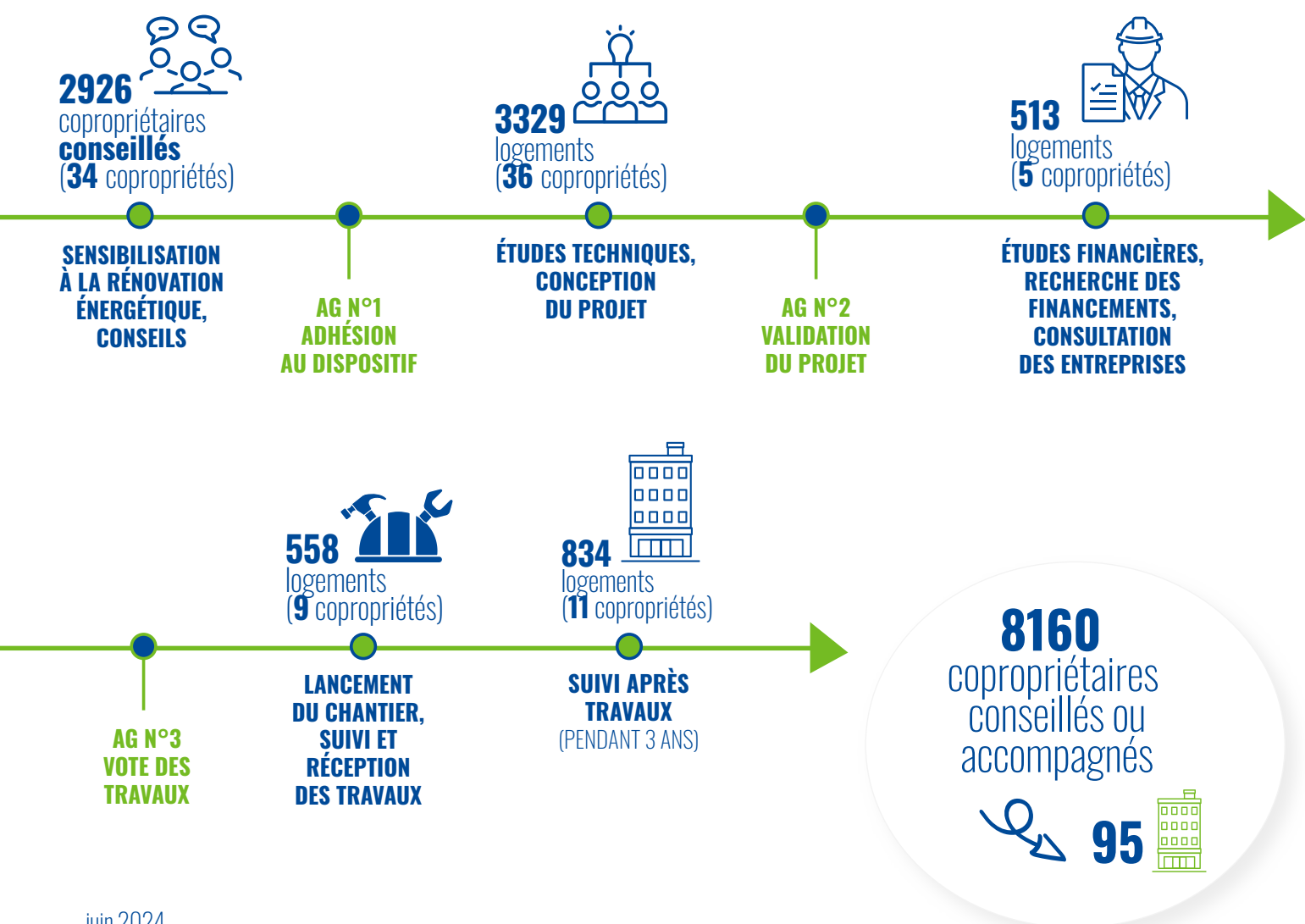
Hauts-de-France Pass Copropriété propose un **accompagnement complet et renforcé** à destination des copropriétés de la Région porteuses d'un projet de rénovation énergétique global.

Il agit comme tiers de confiance tout au long du projet, des prémices jusqu'à la réalisation et même après le chantier.

Le dispositif a pour avantage de mener des actions d'information, de médiation et de pédagogie auprès des copropriétaires **pour convaincre le collectif et aussi d'accompagner les équipes techniques** pour le bon déroulement du projet.

Il assure les missions d'**ingénierie financière** intégrant les subventions mobilisables et les opportunités de financement pour chaque copropriétaire, notamment l'éco-prêt à taux zéro. Enfin, le dispositif **avance le financement** permettant de lancer les travaux avant le déblocage des fonds.

Hauts-de-France Pass Copropriété accompagne de nombreuses copropriétés **à différents stades de leur projet** :



juin 2024